

JEAN-PAUL LACHAT
Secrétaire général de la Chambre
jurassienne d'agriculture

Le dessous des sous

Janvier sonne l'heure des bouclements comptables et des bilans de l'année écoulée. Les agriculteurs n'échappent pas à la règle. Depuis quelques années, ce travail administratif est source de soucis dans l'agriculture puisque, en moyenne, les revenus nets des familles paysannes sont en constante diminution.

Cette situation est causée par la baisse des prix agricoles d'un côté et des charges qui augmentent de l'autre. Parallèlement, les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 11 % en un peu plus de dix ans. Les agriculteurs sont les premiers à regretter que les consommateurs ne profitent pas de leurs efforts.

La réforme agricole entreprise dans les années nonante prévoit la rémunération des prestations non économiques de l'agriculture par le biais des paiements directs. Le montant de ceux-ci bien qu'important n'a pas empêché la baisse des revenus. En revanche, il a permis d'imposer aux agriculteurs de nouvelles conditions de production. Ces conditions sont constamment discutées et remises en question, ce qui occasionne parfois une certaine lassitude chez les milieux paysans. On peut d'ailleurs se demander s'il est normal que l'agriculture doive justifier en permanence les moyens qu'elle touche du moment où les conditions d'obtention sont satisfaites et dûment contrôlées!

L'agriculture rempli de multiples fonctions économiques et sociales qui ne sont pas toujours évidentes aux yeux de l'ensemble de la société. L'agriculture se veut proche des gens et des consommateurs et n'hésite pas à s'expliquer. C'est d'ailleurs le but de cette rubrique.

Que gagnent les paysans?

Le revenu agricole s'établit en fonction des biens produits sur la ferme et des prestations fournies pour l'intérêt général

Après déduction des intérêts des capitaux engagés dans l'exploitation, une personne active à plein temps dans l'agriculture gagne, selon la moyenne suisse, un revenu moyen de Fr. 35300.- (Fr. 2940.- par mois) en plaine et Fr. 23000.- (Fr. 1900.- par mois) en montagne. Ces montants contrastent nettement avec les salaires moyens de tous les autres secteurs économiques, pour lesquels le salaire mensuel moyen est Fr. 5548.-.

Les paiements directs pour un tiers du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire des diverses ventes de produits de la ferme représente en moyenne dans le Jura 65% du chiffre d'affaire d'une exploitation. Le reste est constitué des paiements directs qui rétribuent les prestations et biens publics fournis par l'agriculture. Ces prestations concernent l'entretien du paysage, une détention respectueuse des animaux et la préservation de l'environnement par un type d'agriculture durable. L'accomplissement de ces tâches permet également de maintenir une activité économique dans les régions périphériques. Le

montant global des paiements directs est certes important pour notre canton mais la surface moyenne de nos exploitations est aussi la plus élevée de notre pays.

Les charges de l'exploitation

Ces charges sont constituées d'intérêts des dettes, très importantes dans l'agriculture, du coût des intrants (semences, aliments pour le bétail, vétérinaire, travaux de tiers, etc.), du coût d'entretien et d'amortissements des machines et des vastes bâtiments, des frais d'assurances. Ces charges absorbent la grande partie du rendement brut. Le montant restant, sans les travaux exécutés à l'extérieur du domaine agricole, constitue le revenu agricole cité ci-dessus. On est hélas bien loin d'une situation brillante en comparaison de la moyenne des revenus dans les autres secteurs et ceci contrairement à ce qu'on pourrait imaginer au regard des chiffres globaux.

Les coûts d'exploitation constituent actuellement le problème majeur de l'agriculture suisse et ce n'est pas la fusion d'exploitations qui permettra de résoudre ce problème.

Les prestations d'utilité publique

La vente de produits alimentaires sains ne suffisent souvent plus à assurer un revenu suffisant à la famille. Un nombre croissant de familles paysannes sont obligées de chercher des revenus accessoires hors agriculture, par exemple dans le tourisme ou le bûcheronnage. Ces familles exercent également des métiers dans d'autres secteurs économiques. Ces revenus exta-agricoles s'élèvent en moyenne à Fr. 20500.- par famille.

Les paysans contribuent à la sauvegarde du commerce local et au maintien d'une activité économique hors des grands centres urbains. Ils sont ainsi des partenaires des artisans, que ce soit les bouchers, les boulangers, les restaurateurs, des charpentiers, des menuisiers, des mécaniciens, etc.

Quand on est agriculteur, on engage son temps, son argent et l'ensemble de sa famille. Être paysan, c'est une vocation et nous formons le vœu que cela reste également une passion dont on puisse vivre!

Olivier Boillat et Olivier Girardin,
Fondation Rurale Interjurassienne

Source: Rapport agricole 2005,
Office fédéral de l'agriculture, Berne.



PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES.

www.agriculture.ch

MINI-REPORTAGE



Famille Nagel

Charmoille

■ Souvent les gens s'interrogent en voyant de plus en plus d'agriculteurs exécuter des travaux externes alors qu'il y a tant de tâches à gérer sur une ferme et... qu'une enveloppe de paiements directs arrive en milieu et fin d'année.

Jean-Marc et Liliane Nagel exploitent la ferme Beau-Site proche de Charmoille. Leur fils Fabrice, 23 ans, est en possession d'un double CFC (agro-mécanicien et agriculteur) et poursuit des études en vue du brevet.

Cet agriculteur ajoutait à acheté le domaine familial en 1980. Pour des raisons économiques, il a opté pour les grandes cultures sur 40 hectares (blé, orge, colza, féveroles et betteraves sucrières).

Lorsqu'un fils s'intéresse à reprendre le domaine alors il est impératif de chercher une autre source de revenu, même s'il serait souhaitable que les jeunes dotés d'une bonne formation agricole puissent s'investir pleinement sur l'exploitation. Jean-Marc Nagel et son fils se sont engagés comme auxiliaire dans une entreprise de transports de lait pour pallier le manque à gagner que la restructuration agricole a occasionné sur leur domaine. Ce travail annexe représente un plein temps.

Les décideurs politiques prônent l'agrandissement des exploitations et la disparition des plus petites. Des grandes structures engendrent de grands frais et des surcharges de travail. Jean-Marc Nagel reste songeur sur cette façon de voir et souhaiterait aussi que les paysans soient davantage solidaires entre eux.

Yvette Petermann

LE DICTON

LA TERRE REND
CE QU'ON LUI DONNE !

AGENDA AGRICOLE

Printemps

- SAIGNÉLEGIER, 18 mars
10e Arc jurassien expo
- DELÉMONT, 22 avril
Marché-Concours du menu bétail

- GLOVELIER, 1^{er} avril
Exposition vente de chevaux franches-montagnes
- DELÉMONT, 8 avril
Vente de chevaux demi-sang

Rubrique réalisée par la Chambre jurassienne d'agriculture avec le soutien de:

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTILMELON LEYBOLD